

## **CR de la commission mutuelle 17 septembre 2018**

La commission Diramode /PPP s'est réunie pour analyser les comptes et vérifier l'équilibre entre les cotisations (salariales/ patronales) et les dépenses.

Pas d'augmentation sur la Prévoyance malgré un compte fortement déficitaire. Les cotisations ne couvrent pas les dépenses...

Notre gestionnaire s'est voulu rassurant, car ce sont les « provisions sur risques » qui pénalisent fortement les comptes. Cette situation est due à un calcul obligatoire pour couvrir des éventuels risques lourds principalement sur l'invalidité.

Notre gestionnaire nous indique qu'il faudra attendre l'année prochaine pour vérifier si les risques provisionnés ont eu lieu.

Pour l'instant, pas d'augmentation des cotisations à prévoir dans les 12 prochains mois.

Pas d'augmentation de la Mutuelle , le compte est en équilibre, certes fragile mais en équilibre

Le compte est très légèrement positif, certes fragile mais en équilibre, ce qui permet d'éviter une augmentation des cotisations et d'assumer les remboursements prévus.

Néanmoins, la provision calculée pour les 4 mois à venir devra être conformes aux futures dépenses.

Le bilan sera fait sur le premier trimestre 2019.

Pour l'instant, pas d'augmentation des cotisations à prévoir dans les 6 prochains mois.